10 gestes responsables et professionnels

AVANT L'APPLICATION

1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.


2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.


3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).

4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et les réglages des matériels d'application.

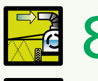
5 Surveiller le remplissage du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).

6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION

7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

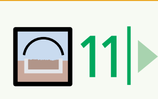
APRES L'APPLICATION


8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.


9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.

10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes.

Bayer vous propose un 11ème geste pour la gestion des effluents :


11 Gérer les effluents phytosanitaires avec un système reconnu efficace par le MEDDTL* : Dispositif Phytobac®
11ème Geste Responsable et Professionnel.

* *MEDDTL : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.*

® Phytobac : Marque déposée et cahier des charges Bayer CropScience, savoir faire certifié ISO 9001 v 2000.



IMPORTANT : Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits. En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés. De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.



Bayer S.A.S.
Activité Espaces Verts
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 LYON CEDEX 09
FRANCE





N° agrément Bayer S.A.S : RH02118 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services.

Précautions et bonnes pratiques

Au cours du stockage

- **Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris pour les animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.**
- **Température minimale de stockage : 5°C**

Au cours de l'emploi

- **Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.**
- **Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés.**
- **Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.**
- **Traiter en l'absence de vent.**
- **Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.**

Après emploi

- **Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.**
- **La gestion des effluents est réglementée** (voir arrêté ministériel du 12.09.2006).

Associé aux bonnes pratiques, le Phytobac® préserve la qualité de l'eau en réduisant les pollutions ponctuelles lors des rinçages et lavages du matériel.**

** Pollutions générées par de mauvaises manipulations ou en absence de Bonnes Pratiques.

Informations sur les premiers soins

Premiers soins : Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas d'inhalation : transporter la personne à l'air frais.
En cas de contact avec la peau : nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon.
En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes - après les 5 premières minutes, enlever les lentilles de contact.
En cas d'ingestion : rincer la bouche - ne pas faire vomir - appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Collecte des emballages

Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. Les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) disponibles sur :

- **Site : www.adivalor.fr**
- **Email : infos@adivalor.fr**
- **N° AZUR : 08 10 12 18 85**

Votre distributeur

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

BAYER Scanner®



1 Litre

Fiche technique HERBICIDE

- Sélectif des gazons de graminées
- Gazons et jeunes gazons, semés ou naturels
- Action systémique foliaire

BAYER



Fiche d'identité

Herbicide foliaire et systémique à action curative sélectif des gazons de graminées.



Composition :
150 g/l 2.4-D (sel de diméthylamine)
175 g/l 2.4-MCPA (sel de diméthylamine)
35 g/l clopyralid (sel de monoéthanolamine)

Formulation :
Concentré soluble (SL)

Autorisation de mise sur le marché :
AMM N° 9500595

Classement :
Toxicité aiguë (catégorie 4) ; Lésions oculaires graves (catégorie 1) ; Toxicité chronique pour le milieu aquatique (catégorie 2)



Période de traitement :







Dose homologuée :
De 1,7 l/ha à 3 l/ha selon la période d'application et le type de gazon

Délai de réentrée :
24 heures

Nb d'applications autorisées :
1 application maximum par an OU 1 application maximum tous les trois ans si application en septembre

ZNT :
5 mètres



Conditionnement :
12 x 1 L





A retenir

- **Efficace sur la plupart des dicotylédones y compris les vivaces et les chardons**
- **Systémie du clopyralid qui permet la destruction jusqu'aux racines**
- **Sélectif par rapport aux plantations riveraines**
- **Utilisable également sur jeunes gazons de moins de 1 an**



Scanner®

Description

Scanner® est un désherbant sélectif des gazons de graminées qui permet de **détruire les dicotylédones adventices**, y compris les plus résistantes, **dans les gazons installés et les jeunes gazons de moins de 1 an.**

Scanner® s'utilise pour le désherbage :

- Des gazons semés de terrains de sport, des terrains de golf et des pelouses d'agrément.
- Des gazons naturels.
- Des accotements de routes et d'autoroutes.

Mode d'action

Scanner® est composé de 3 substances actives : **le 2,4-D, le 2,4-MPCA et le Clopyralid.**
Ces 3 substances actives sont rapidement absorbées par les feuilles. Elles sont ensuite véhiculées dans l'ensemble de la plante par **voie systémique ascendante et descendante**. Scanner® provoque la mort des adventices après apparition de symptômes de type auxinique.



Dose(s) et usage(s) autorisé(s)

Scanner® s'applique **de 1,7 l/ha à 3 l/ha selon la période d'application et le type de gazon.**
Scanner® peut s'utiliser avec une rampe (grande surface) ou une lance (petite surface ou traitement en tache).

Usage	*Période d'application*	*Dose autorisée et quantité d'eau selon le pulvérisateur*		*Nombre d'application maximum*
		Pour 1 hectare ou 10 000 m² (Pulvérisateur tracté ou porté)	Pour 100 m² (Pulvérisateur à dos)	
Désherbage des gazons de graminées installés	Avril à juin	**3 litres/hectare** pour 300 litres d'eau	**30 ml** soit 0.03 litre pour 5 litres d'eau	**1 application par an**
	Septembre	**1,7 litres/hectare** pour 300 litres d'eau	**17 ml** soit 0.017 litre pour 5 litres d'eau	**1 application tous les 3 ans**
Désherbage des jeunes gazons (moins de 1 an)	Avril à juin	**3 litres/hectare** pour 300 litres d'eau	**30 ml** soit 0.03 litre pour 5 litres d'eau	**1 application par an**

Champ d'activité

Scanner® du fait de sa composition est efficace sur la plupart des dicotylédones que l'on rencontre dans les gazons de graminées, y compris les plus résistantes :


Pissenlit
(Taraxacum officinale)

Trèfle blanc
(Trifolium repens)


Séneçons
(Senecio sp.)

Liste des adventices sensibles à Scanner® :



- **Achillée millefeuille** *(Achillea millefolium)*
- **Anthémis des champs** *(Anthemis arvensis)*
- **Arroche** *(Atriplex rosea)*
- **Capselle bourse à pasteur** *(Capsella bursa-pastoris)*
- **Carotte sauvage** *(Daucus carota)*
- **Centaurées** *(Centaurea sp.)*
- **Chardons** *(Cirsiums sp.)*
- **Chénopodes** *(Chenopodium sp.)*
- **Chrysanthème** *(Chrysanthemum)*
- **Coquelicot** *(Papaver rhoeas)*
- **Crépis** *(Crepis sp.)*
- **Ficaire** *(Ranunculus ficaria)*
- **Laiterons** *(Sonchus sp.)*
- **Lampsane commune** *(Lapsana communis)*
- **Liseron des champs** *(Convolvulus arvensis)*
- **Luzerne** *(Medicago)*
- **Moutarde ou Sanve** *(Sinapis arvensis)*
- **Matricaire** *(Matricaria sp.)*
- **Myosotis** *(Myosotis)*
- **Ononis** *(Ononis)*
- **Ortie** *(Urtica)*
- **Oseille** *(Rumex sp.)*
- **Panicaut** *(Eryngium)*
- **Pâquerette** *(Bellis perennis)*
- **Picris** *(Picris)*
- **Pissenlit** *(Taraxacum officinale)*
- **Plantains** *(Plantago sp.)*
- **Ravenelle** *(Raphanus raphanistrum)*
- **Renoncules** *(Ranunculus sp.)*
- **Renouée liseron** *(Polygonum convolvulus)*
- **Séneçons** *(Senecio sp.)*
- **Trèfle blanc** *(Trifolium repens)*

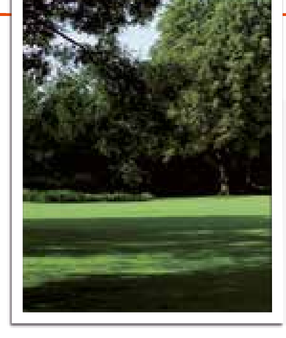
Sélectivité

Scanner® est **sélectif de la plupart des graminées** que l'on rencontre dans les gazons semés ou naturels.

Scanner® s'est montré sélectif des graminées suivantes lors des différents essais : Agrostide, Fétuque ovine, Fétuque rouge, Fléole, Pâturin, Ray-grass anglais.

Scanner® a été testé à la dose double sans aucune phytotoxicité.





Scanner®

Le mode d'emploi

Préparation de la bouillie

Avant de démarrer la campagne de désherbage, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage. (Des fiches d'étalonnage sont disponibles sur le site Bayer Espaces Verts www.club-vert.com). De plus, le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

- Remplir aux 2/3 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Agiter le bidon et verser la dose de produit nécessaire.
- Terminer le remplissage et mettre en agitation.
- Assurer une agitation régulière durant tout le traitement.

Application

Scanner® s'applique en pulvérisation, après dilution dans l'eau.
Le traitement peut se faire avec une rampe ou avec une lance en s'efforçant de pulvériser uniformément le produit sur les surfaces à désherber. Éviter la formation de brouillard de pulvérisation, dangereux pour les plantations et cultures voisines en utilisant de préférence des buses de pulvérisation spécialement adaptées aux traitements herbicides (buses «pinceau» à fente ou buses miroir) à une pression de 2 bars maximum.

Conditions du milieu

Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent ni pluie.
Scanner® a une action foliaire, il devra être utilisé sur végétation développée et ne devra pas être utilisé par période de sécheresse. Il faudra attendre que la végétation redémarre, soit après une pluie ou un arrosage.
Le feuillage à atteindre doit être sec. Ne pas traiter avec une température supérieure à 25°C à l'ombre.
Appliquer la préparation uniquement sur sol ressuyé

Recommandations particulières

- Attention, danger pour les cultures voisines, respecter strictement le mode d'emploi.
- Ne pas utiliser les déchets des trois premières tontes suivant le traitement pour la réalisation de composts destinés à des cultures florales ou maraîchères.
- Traiter dans la mesure du possible quelques jours après une tonte, puis attendre 3 jours avant une nouvelle tonte afin que le produit soit véhiculé dans l'ensemble de la plante.

Équipement de Protection Individuelle (EPI)

L'Équipement de Protection Individuelle (EPI) est essentiel dans le cadre du respect des bonnes pratiques de mise en œuvre des produits phytopharmaceutiques. S'il est adapté et bien utilisé, il limite l'exposition du corps.

EPI pour protéger L'OPÉRATEUR	Phase de mélange/ chargement	Application			Nettoyage du matériel de pulvérisation
		pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisa-teur à dos	pulvérisation avec tracteur sans cabine	pulvérisation avec tracteur avec cabine	
Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3)	✔	✔	✔		
Protection oculaire/faciale certifiée EN 166 (CE, sigle 3)					✔
Combinaison de protection non tissée de catégorie III de type 5/6		✔			
Combinaison de travail tissée en polyester 65 % coton / 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant	✔		✔	✔	✔
EPI partiel (blouse ou tablier manche longue) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison de travail	✔				✔
Gants en nitrile certifiés EN 374-3	✔	✔			✔
Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation			✔	✔*	
Bottes de protection certifiées EN 13 832-3	✔	✔			✔

*Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine

EPI pour protéger le TRAVAILLEUR	Intervention sur une parcelle traitée
Combinaison de travail tissée en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant.	✔